

RAPPORT N° 288 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 19 JUIN 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 12 au 19 juin 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins Sept (7) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays.

SOS Torture Burundi rappelle que le droit à la vie est un droit indélogeable garanti par l'article 24 de la constitution du Burundi, article 3 de la DUDH, l'article 6 (1) du PIDCP.

SOS Torture Burundi rappelle aux autorités burundaises que le « *fait pour un État de ne pas mener des enquêtes sur des allégations de privation arbitraire du droit à la vie constitue une violation du droit à un recours effectif¹, mais aussi du droit à la vie lui-même* ».

Le rapport déplore également Sept (7) personnes blessées dans des attaques dont les auteurs courent toujours.

SOS Torture Burundi demande aux autorités tant judiciaires et policières de mener des enquêtes crédibles pour identifier les auteurs et les mobiles de ces attaques qui continuent à endeuiller les familles.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la soirée du 13 juin 2021, la nommée Aline KWIZERA, une jeune femme d'une vingtaine d'années a été abattu sur la colline Gahaga commune Bukeye de la province Muramvya (Centre du Burundi).

¹Article 2 (3) du PIDCP et Comité des droits de l'homme, observation générale n° 31, para. 15.

Des témoignages révèlent que la victime était en cours de chemin venant d'un centre de négoce de Bukeye en compagnie de sa sœur lorsqu'elles sont tombées dans une embuscade d'homme armées. La jeune femme est décédée à l'hôpital de Giko des suites de blessures.

- Un sexagénaire du nom de MBUZEKONGIRA Gabriel a été tué en date du 13 juin 2021 à son domicile sur la colline Ruvumera commune Rugombo province Cibitoke (Ouest du pays).
- Les témoins qui déplorent l'absence d'une réponse ferme des autorités affirment que la victime a été assassinée à coups d'arme blanche par des personnes qui se sont introduits dans sa chambre à coucher.

SOS Torture Burundi demande aux autorités burundaises de désarmer la population civile et de procéder au retrait des armes qui ont été distribuées aux Imbonerakure qui continuent de faire des victimes depuis 2015.

- Dans la matinée de 16 juin 2021, les corps sans vie de Dieudonné BIZIMANA et Pascal NTACONAYIGIZE deux orpailleurs ont été retrouvés dans leur maisonnette sur la colline Nyamihana zone Rubone de la commune Mugina province de Cibitoke (Ouest du pays).
- Un corps sans vie de Angéline NDIKUMZENAYO d'une vingtaine d'année a été retrouvé vers la soirée de mardi 15 juin 2021 sur la colline Mahembe, zone Gitaba commune et province Makamba (Sud du pays).

Les témoins rapportent que la jeune femme avait disparue depuis dimanche 13 juin 2021 dans la soirée après avoir répondu à un appel sur son téléphone portable.

- Un corps sans vie de Samuel BIGIRIMANA a été retrouvé mercredi 16 juin 2021 sur la colline Kiderege de la zone Kazirabageni de la commune Nyanza-Lac province Makamba (Sud du pays).

Les témoignages recueillis disent que ce père de deux enfants a été retrouvé suspendu sur une corde simulant ainsi un suicide.

SOS Torture Burundi demande des enquêtes indépendantes pour déterminer les motifs de ces meurtres et un châtiment pour leurs auteurs.

- Un homme d'une cinquantaine d'année nommé Anaclet NDIKUMWENAYO a été sauvagement abattu à coup de machette en date du 17 juin 2021 par des personnes qui n'ont pas été identifiées. Le meurtre a été opéré sur la colline Gitsinda de la zone Muzenga de la commune Buyengero, province Rumonge.

Ces exactions, commises d'une façon répétée sans intervention d'agents étatiques pour y mettre fin, illustrent le climat d'impunité généralisée dont bénéficient les bourreaux qui continuent de guetter les citoyens sans qu'ils soient inquiétés pour leurs actes.

SOS-TORTURE

2. Atteintes du droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de 13 juin 2021 vers 21 h, dans une attaque d'hommes armés, la nommée Marie Goreth NZEYIMANA a été grièvement blessée sur la colline Gahanga commune Bukeye province Muramvya alors qu'elle revenait d'un centre de négoce en compagnie de sa sœur qui a succombé à ses blessures.
- En date du 13 juin 2021 des personnes non identifiées qui se sont introduit dans la chambre à coucher ont grièvement blessé une femme après avoir tué son époux sur la colline Ruvumera commune Rugombo province Cibitoke.
- Des individus non encore identifiés ont attaqué à la grenade le domicile de sieur Dieudonné NIYITUGABIRA situé au quartier Karera I de la ville de Gitega (Centre du



pays) blessant cinq personnes dont un enfant du nom de Princia UWIMANA et Mireille NDUWIMANA.

Selon des sources sur place, les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Muramvya et d'autres vers les hôpitaux de la ville de Bujumbura.

SOS-Torture/Burundi déplore cette recrudescence d'attaques ciblées qui continuent d'emporter la vie des paisibles citoyens et d'en blesser plusieurs.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.